

Hypothèques avec protection d'assurance



Ce produit, proposé grâce au partenariat entre la Banque Coop et Nationale Suisse, combine une **hypothèque avec une protection d'assurance** en cas de décès. L'assurance peut être contractée en lien avec le modèle d'hypothèque que vous souhaitez pour financer votre résidence principale. Les coûts de cette dernière restent ainsi supportables pour vos proches si l'événement assuré se présentait.

Convient

Aux personnes souhaitant couvrir les coûts de leur résidence principale en faveur de leur famille / partenaire

Avantages

- Offre réservée aux clients de la Banque Coop
- Rabais attractif de 20% la première année et de 10% à partir de la deuxième année sur la prime annuelle d'assurance
- Avantages fiscaux dans le cadre de la prévoyance liée (pilier 3a) ou de la prévoyance individuelle (pilier 3b)

Hypothèque

Modèles hypothécaires

Vous pouvez effectuer votre choix parmi les variantes prévues pour le financement de la résidence principale. Nous vous invitons à consulter les factsheets correspondants.

Types d'objet

- Maison individuelle
- Propriété par étages

Assurance

Structure des tarifs

Individuelle selon l'âge, le sexe, le risque et la somme d'assurance

Modalités

- Montant minimum: CHF 50 000.-
- Montant maximum: CHF 250 000.- (valeur indicative: 20% du volume hypothécaire d'un objet)
- Déclaration sur l'état de santé

Fin de l'assurance

- 60 ans (prévoyance individuelle, pilier 3b)
- 64 ans (femmes); 65 ans (hommes) (prévoyance liée, pilier 3a)
- En cas de dénonciation anticipée

Informations supplémentaires

www.banquecoop.ch

0800 88 99 66
info@bankcoop.ch
www.banquecoop.ch



Notre partenaire:

nationale
suisse

fair banking
banque coop